

qu'il s'appuye sur Jérémie, c. 52. v. 12. & 13.

A quoi je répond :

5°. Que le R^{me}. Abbé avance sans preuve que le 10. d'Ab étoit un jour de Sabat en l'an que le Temple fût brûlé par les Caldéens. Le Prophète Jérémie ne le dit pas ; on peut au plus tirer de son texte qu'au 10. du 5. mois arriva la conflagration du Temple par ordre de Nabuzardan ; mais pour découvrir quel jour de la semaine étoit ce 10. d'Ab, la tradition des Juifs vient au secours de l'Écriture. Joseph en particulier, & la plupart des Docteurs Hébreux dans Seder-Olam assurent que le 1. & le 2. Temples furent saisis, celui-ci par les Romains, celui-là par les Caldéens un jour de Sabat 9. d'Ab, quand la bande de Jojarib finissoit sa semaine de ministère dans le Temple : c'est pour cela qu'au 9. du 5. mois il y a un jeûne prescrit dans le Calendrier Rabbinique & non au 10. dudit mois (jour de la conflagration) qui selon cette tradition fut le Dimanche ou férie j. Or en 3416. du monde le 9. d'Ab fut, non un samedi, mais seulement un vendredi ; puisque notre Commentateur croit rencontrer le 10. au samedi : & quand il dit que la Synagogue anticipe le jeûne, il prend cette défaite chez lui-même, parce qu'il lui a plu de croire que le 10. convenoit mieux à son système. Les Juifs n'anticipent pas les jeûnes ; s'ils arrivent un jour de Sabat, ils sont transférés aux Dimanche. Ainsi, par exemple, le jeûne pour la prise de l'Arche par les Philistins tombant cette année la veille de notre Pentecôte 1750., 10. de Jiar & 16. de Mai *nouv. stile* a été transféré au Dimanche 17. Mai. Si donc en 3416. notre Commentateur ne rencontre pas le 9. d'Ab attiver un samedi, c'est en vain qu'il prétend prendre cette

année-